

“ Les carnets de Quimper ”

HORIZONS

► p.IV

**30 ans d'abolition de la
peine de mort.** Interview
de Robert Badinter



L'ENQUÊTE

► p.VIII

**Personnes âgées
dépendantes,** des solutions
sur mesure



PORTRAIT

► p.XIV

Rachel et Margo,
histoires de femmes



www.mairie-quimper.fr

L'actualité de
la Ville de Quimper
Octobre 2011
Supplément
au Mag de
Quimper
Communauté



Inscription sur les listes électorales : anticipez !

CITOYENNETÉ | Les inscriptions sur les listes électorales seront closes le 31 décembre. Les nouveaux arrivants à Quimper et les jeunes qui n'ont pas été inscrits automatiquement et qui auront 18 ans avant le 1^{er} mars 2012 peuvent se présenter en mairie centre ou dans les mairies annexes.

Rappelons que deux élections se dérouleront l'année prochaine : les présidentielles (le 22 avril et le 6 mai) ainsi que les législatives (les 10 et 17 juin). Pour s'inscrire sur les listes, il faut fournir une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) en cours de validité, un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (quittance de loyer, d'électricité ou de téléphone fixe). La mairie centre est ouverte du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h, les mairies annexes, du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. À noter que les Quimpérois qui atteindront leur majorité entre le 1^{er} mars et le premier tour des élections pourront faire l'objet d'une inscription d'office sur les listes.

Plus d'informations sur www.mairie-quimper.fr

Nouveaux Quimpérois faites-vous connaître !

Chaque année, vous êtes entre

1 000 et 1 500

à vous installer sur le territoire de la commune. En guise de bienvenue, la Ville organise deux fois par an une matinée d'accueil. Pour y être convié, inscrivez-vous !

- Par téléphone, auprès du service municipal des relations publiques, tél. 02 98 98 89 89.
- Ou par e-mail à contact@mairie-quimper.fr en signalant vos nom, prénom, adresse et téléphone.
- Ou encore, au moyen d'un bulletin d'inscription disponible en mairie centre et dans les mairies de quartier.

Plan des itinéraires vélos de Quimper, roulez tranquille !



TRANSPORT | En ville, le vélo est une solution de transport alternative à la voiture dans nos déplacements quotidiens. Le réseau cyclable à Quimper compte 55 km d'aménagements et plus de 200 places de stationnement. À découvrir sans modération !

Un plan des itinéraires vélos de la ville de Quimper vient de sortir : une mine de bons conseils pour optimiser l'utilisation de la bicyclette en ville. Quelle est la différence entre une bande et une piste cyclable ? Comment reconnaître les trottoirs mixtes ou les itinéraires de liaison ? Le document décrit tous les panneaux « vélo » du code de la route et indique les équipements obligatoires pour circuler sur la chaussée. Il présente également le service de location de vélo (classiques ou à assistance électrique) de la QUB et des recommandations de sécurité. Enfin, il propose un plan facilement lisible des itinéraires vélos de Quimper.

Plan des itinéraires vélos de Quimper disponible en mairie centre, dans les mairies annexes et téléchargeable sur www.mairie-quimper.fr

Gestion différenciée un guide pour de bonnes pratiques

ENVIRONNEMENT | Depuis une quinzaine d'années, la ville de Quimper a fait le choix de mettre en place une gestion différenciée de ses espaces verts.

Cette technique permet de réduire l'impact de l'homme sur l'environnement et favorise la protection des espèces, qu'elles soient végétales ou animales. À chaque espace vert de la ville correspond un type d'entretien. Les bois, les parcs, les jardins ne bénéficient ainsi pas des mêmes attentions. La gestion différenciée s'inscrit dans une démarche de développement durable conformément à l'Agenda 21 adopté par la collectivité. Afin de partager ces bonnes pratiques environnementales, la ville de Quimper édite un guide qu'elle met à la disposition des particuliers, des écoles et des associations horticoles. Les Quimpérois pourront ainsi mieux comprendre le travail réalisé par les services de la Ville et trouver quelques conseils pour éviter, par exemple, d'utiliser des produits chimiques, pour gérer sa consommation en eau ou encore pour limiter la prolifération des plantes indésirables. Le principe de la gestion différenciée est de faire le bon entretien au bon endroit !

Le guide est disponible auprès des mairies et peut être téléchargé sur www.mairie-quimper.fr.



Cyber-base, l'informatique pour tous

INFORMATIQUE | La cyber-base municipale de Penhars a ouverte cette année un nouveau programme de formations ouvertes à tous, que l'on soit novice ou plus expérimenté. Débuter avec l'ordinateur, les fonctions de bases du traitement de texte ou encore la retouche photo sont autant de thèmes proposés, dès la fin du mois de septembre.

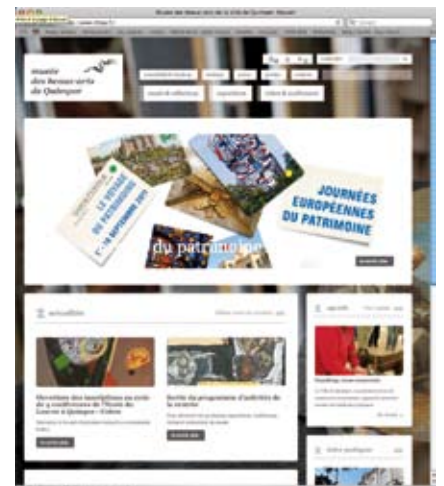
Pour les stages de base, l'idée est de familiariser les participants à l'utilisation de l'ordinateur et leur apprendre le B.A.B.A. La cyber-base offre également un libre accès aux huit ordinateurs mis à disposition des utilisateurs abonnés. Trois animateurs s'y relaient, pour être à l'écoute et aider les personnes présentes, notamment grâce au club des apprentis experts. Il existe également à Quimper deux autres cyber-bases, portées par des associations : la cyber-base de la MPT de Kerfeunteun ainsi que le cyberbus de la MPT d'Ergué-Armel qui proposent, outre l'accès libre, un large choix de stages et d'animations.

Renseignements auprès de la cyber-base de Penhars, du mardi au samedi, galerie commerciale de Kermoysan ou au 02 98 55 69 02. Programme détaillé des activités sur www.mairie-quimper.fr et dans l'Agenda.

www.mbaq.fr, un nouveau site Web pour le musée des beaux-arts

CULTURE | La nouvelle version du site Web du musée est en ligne. Un site plus complet, plus attractif et plus esthétique dans lequel figure notamment l'actualité du musée : expositions temporaires, vie des collections, dates des prochaines visites et conférences.

Le site propose également une sélection d'œuvres parmi les plus importantes de la collection. Des centaines de références sont mises en ligne. L'histoire du musée, la vie de l'association des Amis du musée, les propositions d'animations pour les groupes, en un mot, toute l'information nécessaire pour préparer sa visite au musée, voir ou revoir les images de la collection.



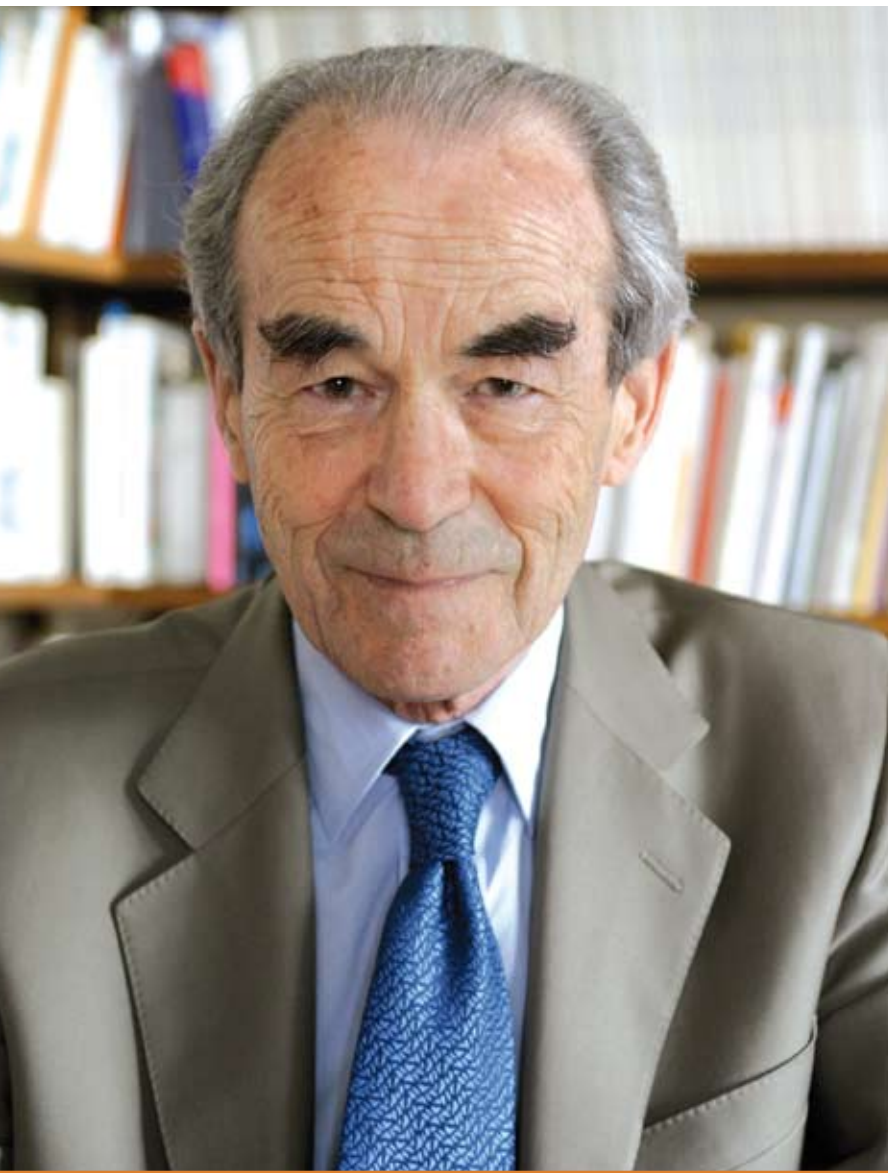
ATTENTION, NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE

Afin d'accueillir les scolaires dans de meilleures conditions, le musée change ses horaires d'ouverture. Il sera accessible dès 9h30 (au lieu de 10h) et fermera l'hiver à 17h30 au lieu de 18h.

Les horaires varient donc selon le calendrier suivant :

- Septembre-octobre, avril-mai-juin : le musée est ouvert tous les jours sauf le mardi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h.
- De novembre à mars : le musée est ouvert tous les jours sauf le mardi et le dimanche matin de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30 et le dimanche matin de 9h30 à 12h.
- Juillet-août : le musée est ouvert tous les jours de 10h à 19h.
- Fermé les 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 1^{er} et 11 novembre et le 25 décembre.

30 ANS D'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT

Interview de **Robert Badinter**

Le 9 octobre 2011, on célèbrera les 30 ans de la promulgation par François Mitterrand de la loi abolissant la peine de mort, faisant de la France le 35^e pays à renoncer à la peine capitale. Par des expositions et conférences, Quimper commémore cet événement tout le mois d'octobre et invite, le 20 octobre, l'ancien garde des Sceaux, Robert Badinter.

Le Mag : Le 30 septembre 1981, à peine cinq mois après l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République, le Sénat adopte la loi d'abolition de la peine de mort, déjà votée par l'Assemblée nationale. Comment a-t-elle été accueillie ?

Robert Badinter : Les français étant en majorité (64 %) en faveur de la peine de mort, son abolition était impopulaire. C'est donc un acte de courage politique dû à la volonté personnelle de François Mitterrand et à celle de la majorité de gauche. Aujourd'hui, l'opinion est hostile au rétablissement éventuel de la peine de mort. J'en étais convaincu dès le départ. Il en a été ainsi dans la plupart des pays abolitionnistes en Europe. Le public doit s'habituer à vivre sans peine de mort pour constater que sa présence dans l'arsenal pénal est inutile à la lutte contre la criminalité sanglante.

Le Mag : Quel bilan peut-on faire aujourd'hui ?

R.B. : Depuis 30 ans, les progrès de l'abolition dans le monde ont été considérables, supérieurs à notre attente. En 1981, la France était le 35^e État abolitionniste dans le monde. Aujourd'hui, sur 193 États membres de l'ONU, 138 sont abolitionnistes en droit ou en fait. De multiples conventions internationales ou régionales interdisent



À L'AUTOMNE 1981, GILBERT LE BRIS, DÉPUTÉ SOCIALISTE, entamait son premier mandat à l'Assemblée nationale.

« Juriste de formation, j'étais sensibilisé à la question de l'abolition et ce thème avait été central dans les campagnes présidentielles et législatives toutes proches. Jeune député, je garde le souvenir net de la voix de Robert Badinter emplissant l'hémicycle et intégrant cette proposition de loi dans une perspective historique : il représentait pour moi une autorité morale incontestable. Beaucoup de lois ont été discutées et votées entre le printemps et l'automne : c'était une période bouillonnante et constructive. »

« 100 AFFICHES DEATH IS NOT JUSTICE »



Posterfortomorrow est un projet indépendant et international visant à encourager les citoyens à réaliser des affiches sur différents sujets.

En 2010, un concours a été lancé sur le thème de l'abolition de la peine de mort. 100 affiches ont été sélectionnées par un jury international dont l'affichiste quimpérois Alain

Le Quernec faisait partie. Depuis, cette exposition parcourt le monde. Elle est aujourd'hui à Quimper.

Elle est complétée par des panneaux d'explication sur la situation de l'abolition de la peine de mort dans le monde, sur l'histoire de l'exécution capitale et de l'abolition en France.

Du 3 au 30 octobre, à l'Hôtel de ville et au Pôle universitaire Pierre-Jakez Hélias, à Creac'h Gwen. Le vernissage aura lieu le 3 octobre à 18h30 dans le hall de l'Hôtel de ville.
www.posterfortomorrow.org

aux états membres, dont la France, de recourir à la peine de mort. Je suis convaincu que le vieux rêve de l'abolition universelle de la peine de mort se réalisera, peut-être même plus tôt que nous ne le pensons.

Le Mag : Le Front National prône le rétablissement de la peine de mort pour les trafiquants de drogue. Cette initiative vous inquiète-t-elle ?

R.B. : Pure démagogie. Il en va de même pour tous les politiques qui, à la faveur d'un crime atroce qui suscite l'indignation, annoncent qu'ils vont demander le rétablissement de la peine de mort. Ils savent que la France est liée par les traités signés par elle qui interdisent le recours à la peine de mort. Politiquement, ils savent aussi que, l'abolition étant inscrite dans la constitution depuis 2007 à l'initiative de Jacques Chirac, il n'y a pas de majorité possible au Parlement pour annuler cette disposition. Moralement enfin, comment concevoir que la France soit le seul pays en Europe qui rétablisse la peine de mort alors qu'elle se veut le champion des droits de l'Homme ? La peine de mort appartient à l'histoire judiciaire et la guillotine est maintenant au musée. Et c'est très bien ainsi. ■



LA PEINE DE MORT EN BRETAGNE : CONFÉRENCE D'ANNICK LE DOUGET

Greffière au tribunal de Quimper, Annick Le Douget est aussi l'auteure de plusieurs ouvrages sur l'histoire judiciaire bretonne. Ce mois-ci paraît son 5^e livre, « Crimes et justice en Bretagne » (éd. Coop Breizh), dans lequel elle revient sur les procès emblématiques des 19^e et 20^e siècles.

Le 10 octobre, elle donne une conférence sur la peine de mort en Bretagne, aux 19^e et 20^e siècles. Jusqu'en 1939 et la fin des exécutions publiques, la peine de mort est un spectacle. « On comptait facilement plus de 10 000 personnes venues assister à l'exécution, rappelle Annick Le Douget. Le peuple est présent dans la salle d'audience et hurle sa haine. » La Bretagne se situe dans la moyenne nationale, en terme de nombre d'exécutions : 150 Bretons ont été guillotins entre 1811 (début de la cour d'assises) et 1981, et plus d'un tiers des condamnés à mort a été gracié. « Cela dépendait des convictions du président de la République », remarque-t-elle. En 1981, les Finistériens, à l'image des Français,

sont défavorables à l'abolition. Aujourd'hui encore, le débat est passionnel. « Je suis régulièrement confrontée à une opinion pour qui la peine capitale devrait s'appliquer pour tel ou tel crime. Comme si cela pouvait être à géométrie variable », tranche-t-elle.

1930 : dernière exécution publique dans le Finistère : Yves Floc'h, condamné pour le viol et le meurtre d'une veuve à Plouhinec. « Il a fait l'objet d'une haine terrible et le poids du châtiement sera même porté par ses descendants », indique la greffière.

Novembre 1945 : Joseph Elies, docker brestois, qui a tué une jeune épicière, est le dernier condamné à mort exécuté dans le département. Cette affaire assez classique est exceptionnelle car le condamné a été fusillé sur le champ de tir du Frugy. Rappelons qu'à l'époque, il n'y a qu'une guillotine et un bourreau en France, qui se déplacent au gré des condamnations. Pour Joseph Elies, on ne peut faire venir la guillotine à Quimper : le chef de l'État ordonne donc la fusillade.

1956 : dernière condamnation à mort non exécutée. Les frères Pivert, condamnés pour un double crime commis sur des personnes âgées à Saint-Yvi, ont été graciés. Leur peine a été commuée en travaux forcés.

Lundi 10 octobre à 18h30. Auditorium de la médiathèque des Ursulines.
Lire aussi rubrique "Histoire" du MAG p. 17 et dans l'Agenda p. 9



Ergué-Armel Ça tourne !

Une quinzaine de jeunes âgés de 10 à 17 ans a réalisé un film documentaire de sept minutes sur le quartier de Prat Maria. Point de départ de ce projet mené par la Maison pour tous (MPT) d'Ergué-Armel: un problème de communication et de compréhension entre les jeunes et certains habitants, qui leur reprochaient notamment de jouer sur les pelouses au pied des immeubles.

L'absence d'infrastructure et de terrain de jeu sur le quartier entraîne également une occupation de l'espace public importante de la part des jeunes, ce qui amène de nouvelles tensions.

Avec cette vidéo, les ados ont confronté leur vision à celles des adultes sur le quartier, leur façon de voir les jeunes... l'objectif étant de permettre de renouer le dialogue et de lever les incompréhensions. « Ils ont pu faire passer leur message mais aussi changer le regard des gens sur le quartier en laissant tout le monde s'exprimer même si certains adultes n'ont pas joué le jeu, explique Audrey, animatrice à la MPT d'Ergué-Armel. Les jeunes ont désormais plus de crédibilité pour faire entendre leur voix. » C'est dans cette optique que le film a été présenté en mai dernier au Clap, la salle d'activités de Prat Maria, permettant une nouvelle fois d'échanger sur le quartier.

Le tournage, qui s'est déroulé pendant les dernières vacances d'avril, a aussi été l'occasion pour les participants de découvrir et d'apprécier la vidéo, un support de communication et d'expression qu'ils utiliseront de nouveau dans le cadre de projets à venir cette année avec la MPT. ■

▶ Ce film documentaire est à découvrir sur le site de la MPT : www.mpt-ea.org

Kerfeunteun

Tout savoir sur les droits des femmes et des familles

L'antenne du réseau national du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF), accueille et informe le public de manière gratuite et anonyme. Deux juristes sont présentes pour répondre aux interrogations, principalement des femmes, dans les domaines de l'accès au droit, de la lutte contre les violences sexistes, de la parentalité ou encore de l'emploi et de la formation.

En 2010, l'antenne de Kerfeunteun a ainsi reçu 775 personnes, dont près de la moitié était des femmes victimes de violences. « C'est le premier lieu pour être entendu et reconnu comme victime. On peut leur indiquer les démarches à suivre, des conseils de précaution ou encore comment préparer leur départ si tel est leur choix, précise Marcelle Treguer, présidente du CIDFF du Finistère. Mais on peut aussi les orienter vers notre psychologue, notre conseillère emploi ou d'autres structures selon les situations. » L'association, créée à l'origine pour favoriser l'autonomie des femmes et promouvoir l'égalité entre les deux sexes, permet aussi de se renseigner sur le droit de la famille et du travail et propose une aide à la recherche d'emploi et de formation. « Dès qu'une femme a une difficulté ou une question quel que soit le domaine, elle trouvera ici une réponse ou une orientation vers un organisme adapté, » ajoute Marcelle Treguer. Un groupe de paroles pour lutter contre l'isolement et favoriser l'insertion sociale et professionnelle fonctionne également à Quimper. ■



Renseignements et prise de rendez-vous du lundi au vendredi auprès du CIDFF, 41 rue de Kerfeunteun, 02 98 95 10 02 ou sur <http://cidf.infini.fr>

Penhars

Les Abeilles mettent la soupe à l'honneur



Pour sa 3^e édition, la fête de la soupe a décidé de mettre les petits plats dans les grands et de s'ouvrir à un plus large public. Concours du meilleur potage, jeux et activités diverses animeront ainsi le quartier de la Terre Noire/Prat Ar Rouz, le dimanche 16 octobre au centre social des Abeilles.

Organisée à l'initiative du groupe des paniers de la Terre Noire, qui distribue chaque semaine des paniers de légumes bio à sa vingtaine d'adhérents, la fête de la soupe a pour but de valoriser les produits du terroir, les légumes et bien sûr la soupe afin de la faire découvrir aux petits comme aux grands. Pour cela, un concours de la meilleure soupe, ouvert à tous, est organisé. Les recettes les plus originales, tout en favorisant les produits de saison, seront récompensées par le jury, avant d'être dégustées par tous les participants.

PARTAGE ET CONVIVIALITÉ

Diouf, directeur du centre social des Abeilles,

« C'est avant tout un moment de convivialité notamment à l'occasion du partage des soupes, explique Tidiane Diouf, directeur du centre social des Abeilles, organisateur de l'événement. Nous avons aussi souhaité cette année ouvrir l'événement au public afin de faire vivre le quartier. » Côté animations, un petit marché de produits du terroir s'installera, le matin, sur la place en face du centre et l'après-midi des jeux traditionnels bretons et des animations musicales assureront l'ambiance aux Abeilles pour terminer en beauté par une promenade au bois d'Amour. Un concours de dessin, sur le thème des légumes, sera également proposé aux enfants.

“ Valoriser les produits du terroir ”



Et qui sait, la petite fête de la soupe deviendra peut-être grande à l'image de celle organisée chaque 1^{er} mai à Lille et qui réunit plusieurs milliers de personnes. ■

Fête de la soupe, dimanche 16 octobre, à partir de midi au centre social des Abeilles, 4 rue Sergent Le Flao. Informations au 02 98 55 33 13. Inscription pour le concours : 1€ (date limite d'inscription le 13 octobre). Bulletin disponible sur place ou sur le blog : centreabeilles.canalblog.com

“

”

SOCIAL | Les demandes des personnes âgées dépendantes et de leur famille en termes de logement évoluent, en particulier vers un accueil intermédiaire, entre domicile et établissement en placement permanent. La ville de Quimper adapte ses services afin d'y répondre au mieux : elle met à disposition des places d'hébergement temporaire et d'accueil de jour. Celles-ci favorisent une meilleure prise en charge des seniors et permettent aux aidants de s'accorder du temps pour eux-mêmes.

66 Personnes âgées dépendantes, des solutions sur mesure

En partenariat avec les acteurs quimpérois de l'action gérontologique, la Ville œuvre à la coordination des interventions des différents professionnels : pose d'une téléalarme, livraison de repas, habitat groupé, hébergement très médicalisé en résidence, etc. Le Centre communal d'action sociale (CCAS) et le Centre local d'information et de coordination (CLIC) servent de relais.

SOULAGER LES FAMILLES La Ville est gestionnaire d'un Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) sur deux sites, Les Bruyères à Penhars et Les Magnolias à Kerfeunteun. À Plogonnec, l'EHPAD La Résidence du Steir (gérée par le Centre intercommunal d'action sociale du Steir) compte 76 places, dont 6 en accueil de jour. Aux Magnolias, en plus du placement permanent, il existe deux types d'accueil : l'hébergement temporaire, pour plusieurs nuits (90 jours au maximum par an), et l'accueil de jour, destiné aux personnes désorientées.

Ainsi les aidants qui, au quotidien, accompagnent un proche, peuvent le confier en toute tranquillité. « Oui, ils ont le droit de dire : « On est fatigué », souligne le personnel des Magnolias. Sans être culpabilisé à l'idée de « laisser » un parent. Se décharger sur une équipe permet de garder ses propres ressources plus longtemps, tout le monde en bénéficie. Il ne faut pas hésiter à se renseigner ! »

Le médecin coordonnateur évalue les besoins, une commission d'admission examine le dossier. Un soignant peut, en amont, se rendre au domicile de la personne, afin de connaître son environnement ; une visite des Magnolias est prévue pour échanger sur les habitudes de vie, repérer les visages ou la place à table...

Pour mieux adapter la prise en charge des résidents, il est proposé à chacun d'avoir un référent au sein de l'EHPAD et, à partir de 2012, de bénéficier d'un projet personnalisé.

L'hébergement temporaire est envisagé pour des personnes dépendantes mais non désorientées. Cela permet par exemple à la famille qui s'occupe habituellement du proche, de faire une pause. Il peut également être recommandé dans le cas de soins lourds à apporter de façon transitoire. C'est aussi une « porte d'entrée », un bon moyen pour préparer une future intégration, laquelle peut-être parfois vécue comme brutale. Ce service est assuré toute l'année, de manière souple, en fonction des places disponibles. ▶

« Développer une politique globale pour les seniors »



LAURENCE VIGNON, adjointe chargée des affaires sociales.

« Quimper, Ville amie des aînés, a obtenu le label national « Bien vieillir ». Elle a l'ambition d'aller au-delà et développe une politique globale, transversale, y compris pour les « jeunes » seniors. En lien avec l'Université de Bretagne occidentale, elle mène un diagnostic d'ampleur ; seule ville finistérienne à avoir fait ce choix, Quimper se place dans la logique du réseau mondial de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Notre réflexion actuelle porte également sur la coordination gérontologique, l'expression des usagers, le soutien aux aidants familiaux, auxquels nous apportons des réponses personnalisées pour qu'ils puissent « souffler », trouver des relais. Améliorer les différents espaces de vie pour les personnes âgées au sein des résidences constitue une autre priorité. »

“ Vers un accueil intermédiaire, entre domicile et établissement ”

- ▶ Ainsi Étienne passe quelques semaines aux Magnolias, suite à un problème de santé de son épouse, Maria, 83 ans. Elle lui rend visite en bus trois fois par semaine. « Il est bien pris en charge à la résidence, le personnel est agréable et je vois la coordinatrice des soins quand c'est nécessaire, explique-t-elle. Le kiné qui l'aide à marcher dans sa chambre est celui qui le suit depuis 2004. » Mais comme Maria va mieux, Étienne n'a qu'une seule hâte : rentrer à la maison. « L'ergothérapeute est venue chez nous, pour prévoir une installation dans le salon, précise-t-elle. On va donc s'organiser. »



L'ergothérapeute aide les résidents à aller de l'avant, à entretenir leurs capacités physiques, psychiques, relationnelles.



UN SUIVI INDIVIDUALISÉ

L'accueil de jour est possible uniquement dans le Cantou (Centre d'animation naturel tiré d'occupations utiles). Cette unité est

dédiée aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés, pour lesquelles un suivi individualisé est indispensable, dans un espace sécurisé. Chaque famille est très libre de confier son proche régulièrement, un ou deux jours par semaine ou plus ponctuellement (voir l'encadré).

Un espace contigu à la salle à manger est prévu pour ces personnes, avec des fauteuils de repos, le journal, la télévision... Elles sont intégrées aux activités proposées par l'animatrice, l'aide médico-psychologique, l'ergothérapeute (présente tous les jeudis*) : cuisine, jardinage, gym douce, jeux de mémoire, sorties en ville... Si les sollicitations sont nombreuses, le rythme de chacun est respecté.

Marguerite-Marie avait de l'appréhension à l'idée d'un hébergement en Cantou pour Jean, son mari, victime d'une hémorragie cérébrale. « Un retour à la maison n'était plus possible, confie-t-elle. Je suis venue seule, une première fois, visiter les lieux ; j'ai eu un accueil de qualité, cette petite structure est rassurante. » Puis elle a apporté un fauteuil pour la chambre de Jean, un dessin de leur petit-fils... « Je le sais en sécurité. On s'occupe très bien de lui. Je viens le voir presque tous les jours, sans contrainte horaire, ce qui n'est pas le cas dans tous les établissements. Je me sens moins épuisée, j'ai repris des activités, des responsabilités. »

Le personnel des Magnolias est formé à ces accueils particuliers et travaille beaucoup en équipe. « Parfois les aidants se retrouvent comme coincés entre deux générations, remarque une soignante. Au-delà de toute l'affection qu'ils ont pour leurs proches, de leur dévouement exemplaire, il leur faut se repositionner. Un placement temporaire aide à dédramatiser. »

Certains prennent part aux conseils de vie sociale, tous les trimestres : usagers, professionnels et partenaires discutent du bien-être des personnes qui, quelle que soit leur situation, sont toujours considérées comme étant « chez elles ». Une psychologue aide les résidents à avoir des projets, intervient auprès des familles, parfois inquiètes si le retour à domicile est compliqué.

Même si elle est médicalisée, la résidence est donc avant tout un lieu de vie, dans la dignité, l'écoute et, autant que possible, le respect des habitudes de chacun. ■



*Voir l'interview sur le site internet www.mairie-quimper.fr



Les repas sont des moments essentiels.



Étienne s'est installé quelque temps aux Magnolias, le temps que son épouse Maria se remette d'un problème de santé.

« ELLE A SES REPÈRES, ON LA CONNAIT »



Danielle, retraitée, est passionnée de danse et de marche. Pas facile à concilier avec la présence constante à son domicile de Simone, sa mère, 86 ans, désorientée. Mais c'est leur choix. « Depuis deux ans, le jeudi, je dépose maman à 11 heures aux Magnolias et je passe la reprendre vers 19 heures. Et parfois d'autres jours, il me suffit de prévenir la veille. Ginette, Cathy, Marie-Jo, Landry, Morgane et les autres, et les résidents bien sûr : elle a ses repères au Cantou, on la connaît ! Comme elle a besoin d'être boostée, les

animations lui conviennent. » Danielle compte garder Simone aussi longtemps que possible chez elle, tout en reconnaissant que des moments libres lui sont indispensables pour tenir le coup. « J'essaie de ne pas trop culpabiliser quand je prends des vacances... Maman va alors à l'EHPAD de Plogonnec. Ainsi, avec les deux structures, même si parfois c'est compliqué, on trouve un équilibre. »

PRATIQUE

• À L'EHPAD LES MAGNOLIAS

> Hébergement temporaire

Tarif journalier (nuit comprise) :
40,27 € (+ 60 ans) ; 54,57 € (- 60 ans).

> Accueil de jour

Tarif journalier (repas midi et soir compris) :
27,85 €.

Il convient d'ajouter le supplément dépendance (grille GIR) de 2,07 € à 19,28 €, pris en charge dans le cadre de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA). Des aides sont possibles (mutuelles, etc.).

6 place Guy Ropartz, tél. 02 98 95 61 62, ou contacter le CCAS, tél. 02 98 64 51 00.

• À L'EHPAD LES BRUYÈRES, s'il n'existe pas d'hébergement temporaire ni d'accueil de jour, la restauration est ouverte le midi aux personnes âgées du quartier (tél. 02 98 55 01 78).

• À PLOGONNEC, EHPAD LA RÉSIDENCE DU STEIR
1 rue de Landibilic, tél. 02 98 91 80 90.

• AUTRES SERVICES PROPOSÉS PAR LA VILLE

> À domicile

Aide, service de soins, portage de repas, téléalarme, service d'accompagnement des personnes, garde itinérante de nuit.

> Logements groupés

Immeubles de 13 et 16 logements à Penhars et en centre-ville. Contacter le CCAS.

“ Semaine du goût : les papilles en éveil



La 22^e édition de la Semaine du goût qui se déroulera du 17 au 23 octobre sera une nouvelle fois riche en découvertes. Au menu : des recettes venues du Japon et des animations autour des saveurs.

Ce rendez-vous de la gastronomie offre aux plus jeunes l'occasion de découvrir les richesses culinaires d'ici et d'ailleurs. Ainsi les équipes de la cuisine centrale ont choisi cette année le thème du Japon. Le mercredi 19 octobre, dans l'assiette des enfants

des centres de loisirs : une salade de feuilles d'épinard aux graines de sésame (très utilisé là-bas), des spaghettis au thon et haricots de mer et une mousse à l'orange. Le haricot de mer est une algue brune très prisée des Japonais et c'est l'algue bretonne la plus consommée en France. L'agar-agar est un produit naturel tiré d'algues rouges et utilisé comme gélifiant dans le dessert. Le vendredi 21 octobre, les écoles primaires et maternelles pourront à leur tour savourer des mets du pays du Soleil Levant : les algues seront à nouveau à l'honneur avec un velouté à la laitue de mer. Les enfants dégusteront ensuite un poulet teriyaki, et ils goûteront en dessert un fruit peu connu chez nous : le nashi, un cousin de la poire.

BIEN DANS SON ASSIETTE

Recette de Gilles Daveau, cuisine bio et alternative.

Mousse à l'orange

Pour 6 personnes

Ingrédients :

- 40 cl de jus d'orange
- un petit peu de zeste d'orange
- 50 g de sucre roux
- 4 g d'agar-agar
- 350 g de fromage blanc

Préparation :

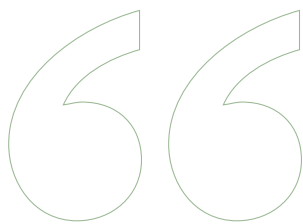
Dans une petite casserole, mettre le jus d'orange, le zeste, le sucre et l'agar-agar : amener à franche ébullition. Laisser tiédir cinq minutes et mélanger à fond, au fouet, avec le fromage blanc : verser tout de suite dans six coupelles ou un petit plat rectangulaire. Mettre au froid pour une heure. Servir au dessert, dans les coupelles ou démoulé, en parts individuelles.

LES ALGUES LARGEMENT UTILISÉES

En Asie, la cuisine aux algues est une tradition millénaire mais en Europe, manger des algues ne coulent pas forcément de source ! Pourtant sans le savoir, nous en consommons déjà régulièrement. Elles sont en effet employées comme gélifiant, émulsifiant et agent de texture dans de nombreuses préparations. Elles constituent une bonne alternative aux additifs d'origine animale et sont une source naturelle de protéines. Il faut savoir également que la Bretagne fait partie du peloton de tête des régions productrices d'algues en Europe. Elles



sont de précieuses alliées dans de nombreux domaines : de l'industrie alimentaire aux préparations pharmaceutiques, en passant par les cosmétiques. Si elles sont mises à profit à grande échelle, elles peuvent aussi tout simplement être accommodées à la maison. Ces nutriments de la mer se trouvent facilement, et de plus en plus, dans les commerces notamment les magasins de produits biologiques. Brunnes, vertes ou rouges, fraîches ou sèches, le choix est vaste. Pour les personnes préférant le « prêt à l'emploi », elles existent sous forme de tartare, caviar ou encore marinées. Il n'y a donc plus qu'à goûter ! ■



Attention, une plante peut en cacher une autre

Présentes dans les jardins, plans d'eau et espaces verts, les plantes invasives sont partout et pas toujours faciles à reconnaître. Pour se débarrasser de ces colonisatrices détruisant petit à petit nos écosystèmes, certaines recommandations s'imposent.

Souvent confondues avec les plantes envahissantes et autres mauvaises herbes comme le lierre ou les ronces, les plantes invasives sont d'une toute autre nature. Il s'agit en fait d'espèces exotiques, importées d'autres pays ou régions et qui, par leurs capacités de résistance et d'adaptation, se sont mises à proliférer sous nos latitudes. À tel point qu'elles gagnent chaque année du terrain et perturbent ou détruisent des écosystèmes entiers.

C'est pourquoi il est indispensable, afin de mener une lutte efficace, de limiter leur prolifération et de les éliminer en respectant certaines règles. Renouée du Japon, herbe de la pampa, ail triquètre et même le rhododendron font partie de ces plantes dites invasives, que l'on peut, en grande majorité, acheter dans le commerce.

HALTE AUX DÉPÔTS SAUVAGES L'une des sources premières d'invasion de ces plantes dans les villes est leur dépôt sauvage. Pour éliminer ces végétaux pour le moins durants, il ne faut surtout pas se contenter de les arracher ou les couper dans son jardin et de les redéposer ensuite dans un autre espace vert, où elles retrouveront un terrain idéal pour se développer à nouveau. Les plantes de ce type doivent être amenées dans une déchèterie où un compostage spécifique par élévation importante de la température permettra d'en venir enfin à bout. Il ne faut surtout pas les mettre dans son propre compost individuel qui ne suffira pas à les détruire mais au contraire contribuera à leur prolifération. ■



ATTENTION À VOS AQUARIUMS !

Certaines plantes invasives sont des espèces aquatiques comme les jussies, le myriophylle du Brésil ou encore l'élodée dense que l'on retrouve notamment dans nos aquariums. Pour s'en débarrasser, il ne faut surtout pas les jeter dans la nature, mais les amener en déchèterie car ces végétaux, par leur développement rapide et important asphyxient les milieux aquatiques naturels. Leur prolifération modifie l'écosystème aquatique et peut entraver les activités de pêche, de navigation et gêner la gestion des réserves d'eau potable.

PREMIER GESTE SIMPLE POUR LUTTER CONTRE CES ESPÈCES : NE PAS EN PLANTER DANS SON JARDIN



AIL TRIQUÈTRE



ARBRE PAPILLONS



BERCE DU CAUCASE



HERBE PAMPA



PÉTASITE ODORANT



RENOUÉE DU JAPON

Histoires de femmes

“

Rachel & Margo

”



“ On cherche l'élégance et l'originalité ”

Créatrices pleine de fantaisie, Margo Calderero et Rachel Le Gall font vivre la place au Beurre avec leurs boutiques Bizoux et Histoires de chapeaux. Complices et attachantes, elles ont changé de vie il y a quelques années pour s'installer à leur compte et vivre de leur passion : la création de bijoux et de couvre-chefs.

Vous étiez dans des domaines professionnels différents avant d'ouvrir vos boutiques respectives. Pourquoi ce changement de cap ?

Margo Calderero : Je suis native des Philippines. Là-bas, j'ai été responsable du département mode d'un grand magasin style Galeries Lafayette à Manille. En 1994, je suis arrivée en France, suivant mon mari quimpérois. Nous avons ouvert un restaurant, les Épices du Monde, jusqu'en 2005. Mais j'ai toujours exercé une activité artistique : peinture, bijoux... Je suis une fille des îles, les perles et surtout la perle dorée des Philippines, c'est une passion. Au départ, je vendais mes bijoux aux copines. Et puis, quand j'ai arrêté le restaurant, j'ai voulu donner de l'ampleur à cette activité. J'ai ouvert le magasin place au Beurre en 2007.

Rachel Le Gall : J'étais assistante de mise en scène de Michel Rostain, au Théâtre de Cornouaille. Un poste passionnant au plus près des costumiers, décorateurs, comédiens. J'ai toujours aimé le contact avec les matières : petite, je voulais ouvrir une boutique de chapeaux, rubans et boutons. En fait, j'ai réalisé mon rêve et puis être finaliste au concours international du musée Chazelles à Lyon m'a vraiment donné confiance. J'ai été hébergée dans l'espace de création Noisette à Quimper quelques mois avant d'ouvrir ma boutique-salon-atelier pour hommes et femmes, tout d'abord au-dessus de la boutique de Margo puis, en 2009, à quelques mètres de là, toujours place au Beurre.

Vos créations sont très complémentaires. Vous travaillez ensemble ?

M.C. : Nous sommes très amies mais la création reste un processus solitaire. Bien sûr, on se conseille, on se stimule mutuellement. Régulièrement, je compose les bijoux associés aux chapeaux de Rachel. Nous avons créé également une collection spéciale, à deux, pour le salon du mariage de Lorient.

R.L.G. : Notre complicité est naturelle et productive, le regard extérieur de l'une sur le travail de l'autre est important. On n'a pas les mêmes goûts, on a des styles différents, mais on aime les belles choses. On cherche l'élégance et l'originalité, à des prix raisonnables.

Votre talent est de plus en plus reconnu. Quels sont les projets que vous souhaitez développer ?

M.C. : Je fais venir des perles notamment des Philippines, qui sont travaillées sur place par des femmes dans mon village natal. C'est ma façon à moi de les aider. Aujourd'hui j'ose les mélanger avec d'autres matières comme la dentelle, le cuir, les pierres, le verre, le ruban. J'ai envie de changer l'image de la perle, car la perle, c'est tendance !

R.L.G. : Le sur mesure prend de plus en plus de place dans mon activité, pour le mariage mais aussi pour des personnalités comme la chanteuse Ladylike Lili, Yvan Le Bolloc'h ou Anne Quéméré. La navigatrice est devenue l'ambassadrice de nos créations : elle porte une de mes casquettes de capitaine et un bracelet tout simple, le « Quéméré », créé pour elle par Margo, à l'occasion de sa dernière traversée entre le Pérou et Tahiti. Je souhaite aussi développer le conseil en image. Petit à petit, notre clientèle se fidélise, le bouche-à-oreille fonctionne. Des amies, des mères et des filles viennent passer un moment d'échange dans nos boutiques, partager des histoires de femmes. ■

Libre expression des groupes politiques du conseil municipal de Quimper

GRUPE DE LA
MAJORITÉ MUNICIPALE

Mobilités : partageons l'espace public

En ville, le vélo est une solution de transport alternative à la voiture dans nos déplacements quotidiens de courte ou moyenne distance. Les usagers de la petite reine sont d'ailleurs de plus en plus nombreux : l'an dernier, les ventes de vélos à assistance électrique et de vélos pliants ont augmenté de plus de 60%.

Et c'est le critère de la vitesse que ces nouveaux cyclistes urbains mettent en avant comme premier argument du changement dans leur manière de se déplacer !

À Quimper, le « projet vélo » de l'agglomération est un projet ambitieux qui s'inscrit dans la durée et répondra aux attentes des Quimpérois. Les propositions seront présentées d'ici la fin de l'année pour nous permettre de développer cette mobilité douce, à la fois bonne pour la santé, l'environnement et la bourse des ménages. Cette réflexion menée au niveau de l'agglomération nous permettra d'assurer l'indispensable continuité des itinéraires sur l'ensemble de notre territoire.

Le réseau cyclable à Quimper compte aujourd'hui 55 km d'aménagements et plus de 200 places de stationnement. Demain, ce sont 1 200 places et 200 km de voies aménagées qui seront ainsi disponibles sur le territoire de Quimper communauté. Mais on connaît la réticence au vélo provoquée par les collines quimpéroises. Pour lever cet obstacle sans avoir à investir, le « VéloQub » a été mis en place : 50 vélos à assistance électrique et 25 vélos classiques sont proposés à la location longue durée.

Parmi nos différents modes de déplacement, le vélo doit donc trouver demain sa place avec la marche, les transports collectifs... et la voiture.

GRUPE DE LA LISTE
« QUIMPER, EN AVANT TOUTE ! »

Les associations... danseuses du maire ?

Les associations de toutes natures sollicitent des subventions pour leur fonctionnement, leurs actions. Les acteurs bénévoles qui participent au développement de la vie sociale de la cité ne comptent ni leur temps, ni leur engagement au profit de la vie locale.

La Ville participe ainsi financièrement au soutien de ces actions citoyennes dans tous les domaines dans le cadre de conventions, qui fixent les contours des missions des uns et des autres au profit de l'intérêt général.

Aujourd'hui le maire de Quimper par la bouche de l'un de ses conseillers délégué au commerce, change les règles d'attribution de ces financements...

En effet, tout versement de subvention sera assujéti à la clause d'engagement des bénéficiaires, à ne pas critiquer l'action municipale, à soutenir sans faiblesse les projets du maire et à ne pas exprimer quelque mécontentement que ce soit.

Entrave insupportable, au développement de la vie démocratique de notre cité, cette exigence de notre édile, champion par ailleurs de la démocratie participative, laisse augurer pour la suite de son mandat, d'une reprise en main des forces vives de la ville.

Acteurs citoyens, mobilisons nous contre cette atteinte intolérable à notre liberté de penser et d'agir !

Citoyens acteurs, dénonçons ces relents de socialisme archaïque qui veulent que le maire qui subventionne soit le maître de nos projets et de nos actions.

Recevons et taisons nous et devenons de ce fait les « danseuse » du maire !

GRUPE DE LA LISTE
« QUIMPER, NOUVELLES ÉNERGIES »

Quimper, numérique

Entre le 8 juillet et le 30 septembre, le conseil municipal de Quimper ne s'est pas réuni. Entre le 1^{er} juillet et le 7 octobre, le conseil communautaire ne s'est pas réuni. Trêve estivale...

Certes, d'autres instances décisionnelles de la majorité travaillent comme le bureau municipal qui regroupe le maire et les adjoints, et prend des décisions notamment sur le schéma transport. Effectivement, le 3 septembre, le maire par voie de presse annonce que des décisions ont été prises : « Le projet transports prévoira des places de stationnement supplémentaires pour compenser celles qui seront supprimées », « que le conseil municipal du 4 novembre et le conseil communautaire de début décembre en seront saisis. »

Nous avons proposé en début de mandat que certaines informations puissent être communiquées aux habitants mais également pour l'information des élus municipaux, par des supports numériques : lettres mensuelles, dématérialisation de certains rapports ou délibérations, rappel des convocations aux réunions, même une webtv quimpéroise...

À l'heure des enjeux de la communication moderne, on constate la difficulté à mettre en place ces outils innovants, à la fois en interne et vers la population. Le citoyen peut être surpris que les conseillers municipaux, certes de la minorité, - mais sommes-nous les seuls ? - soient informés par la presse locale.

C'est pourtant bien la réalité. Le chemin est encore long pour la mise en place d'une véritable démocratie numérique.